

9

# OBSERVATIONS SUR DEUX DESSINS

ATTRIBUÉS A RAPHAËL



ET CONSERVÉS A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS DE VENISE

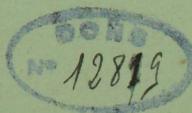
PAR

LOUIS COURAJOD

EXTRAIT DU JOURNAL *L'ART*

PARIS  
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE  
15, QUAI MALAQUAIS, 15

1880





OBSERVATIONS  
SUR  
DEUX DESSINS  
ATTRIBUÉS A RAPHAËL

TYPOGRAPHIE DE A. PILLET ET D. DUMOULIN

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, A PARIS.

VILLA ETCHEBIAGUE  
ST JEAN-DE-LUZ

## OBSERVATIONS

S U R

# DEUX DESSINS

ATTRIBUÉS A RAPHAËL



ET CONSERVÉS A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS DE VENISE

PAR

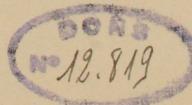
LOUIS COURAJOD



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE  
15, QUAI MALAQUAIS, 15

—  
1880





OBSERVATIONS  
SUR  
DEUX DESSINS  
ATTRIBUÉS A RAPHAËL

ET CONSERVÉS A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS DE VENISE

Quand, spontanément ou sur la foi de la tradition, on admire une œuvre d'art quelconque, il arrive souvent qu'on se désintéresse trop facilement de toutes les questions d'histoire que cette œuvre soulève; et, dans une contemplation exclusivement esthétique, on oublie trop vite que tout travail d'artiste contient de nombreux éléments d'information dont l'examen est aussi curieux pour la biographie de son auteur et la connaissance du temps dont il émane que nécessaire au contrôle de son authenticité. L'enthousiasme plus ou moins légitime une fois satisfait, il convient de regarder froidement le monument étudié et de lui demander, comme à un document ordinaire, de nous déclarer sans réticence, loin du flamboiement de l'étiquette et de l'apothéose de la cimaise, la signification rigoureuse qu'il prétend avoir auprès des gens sérieux. C'est faute d'avoir appliqué ce principe que l'histoire de l'art est si manifestement en retard sur l'histoire politique, bien que l'étude de la première soit plus attrayante que celle de la seconde et bien que les musées aient plus de visiteurs que les archives. C'est pour n'avoir pas agi avec critique et procédé par la méthode scientifique que les dilettantes improvisés et les fabricants d'esthétique sont

victimes depuis si longtemps de colossales mystifications. Il importe donc de noter, au fur et à mesure qu'elles se présentent, les observations qu'on est étonné d'avoir encore à faire sur certaines pièces célèbres, connues de toute l'Europe et que, cependant, on peut dire historiquement inédites après trente ou quarante ans d'exposition publique.

Il est d'usage d'admirer à Venise certains dessins attribués universellement à Raphaël ; et c'est justice, car l'Académie des beaux-arts de cette ville possède quelques œuvres dessinées par ce maître qui sont indiscutablement d'une fort grande beauté. Toutes les générations de pèlerins que l'art attire dans les lagunes de l'Adriatique se sont donc, depuis 1846<sup>1</sup>, religieusement conformées à cette traditionnelle prescription. La consigne a même été si bien observée qu'on a prodigué en bloc et sans discernement des hommages qui auraient dû être réservés aux seules pièces d'élite. Je demande la permission d'éveiller la méfiance des amateurs sur deux dessins de la collection vénitienne. Il s'agit des dessins ainsi décrits et catalogués par Passavant<sup>2</sup>, dans l'énumération des pièces conservées à l'Académie des beaux-arts de Venise :

« 37. — Un homme nu, debout, vu de dos et tenant une épée de la main droite. Trait étudié avec indication de l'anatomie.

« 38. — Un homme nu, debout, vu de côté ; le bras manque. Étude anatomique dessinée à la plume. Revers de la feuille précédente ».

Ces dessins ont été photographiés et édités par F. Ongania sous les n°s 85 et 88.

1. Achetés en 1822, les dessins de l'Académie de Venise ont été exposés dès 1846. (P. Selvatico, *Catalogo delle opere d'arte contenute nella sala delle sedute dell' Accademia di Venezia*, p. 9 et 13.)

2. *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, édit. fr. Paris, 1860, tome II, p. 410.



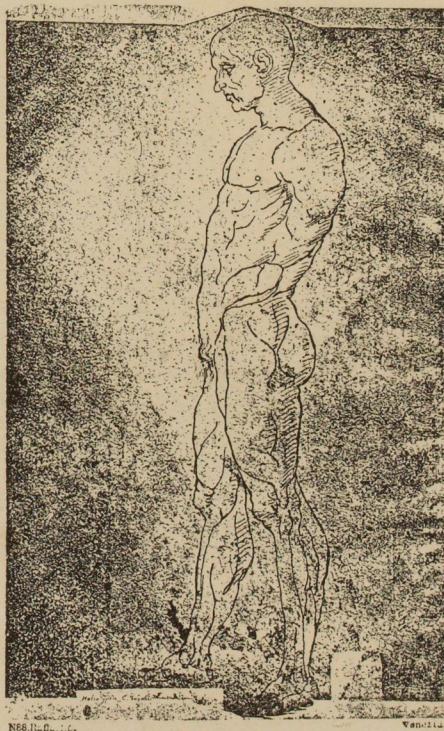
DESSIN D'ANTONIO DEL POLLAIUOLO. (Musée du Louvre.)



FRAGMENT DU DESSIN DE POLLAJUOLO au Musée du Louvre.

(Dimension de l'original.)

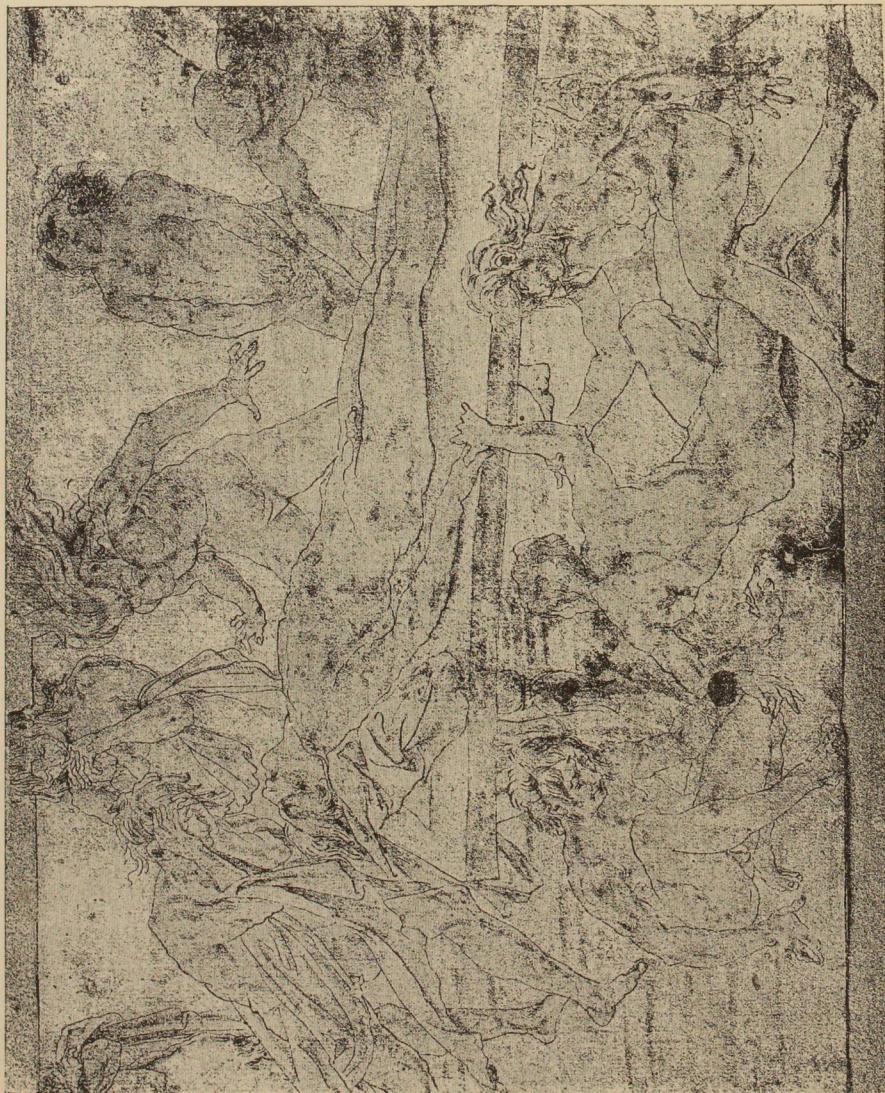
Loin des originaux, sans renseignements nouveaux sur la provenance<sup>1</sup> de ces œuvres d'art, je ne suis pas en état de faire une étude critique sur l'ensemble des dessins de l'Académie de



DESSIN ATTRIBUÉ A RAPHAËL.  
(Académie des Beaux-Arts de Venise.)

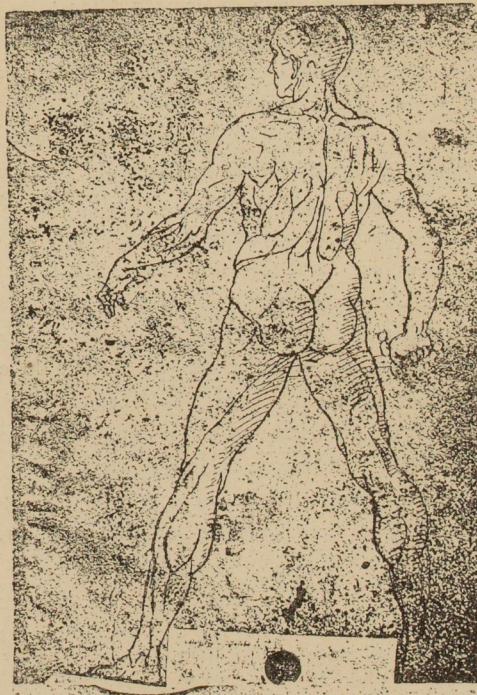
Venise attribués à Raphaël; provisoirement, je ne prétends donc rien changer à l'opinion actuellement en vogue et sur laquelle

1. Voyez Passavant, *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, tome II, p. 407, et P. Selvatico, *Catalogo delle opere d'arte contenute nella sala delle sedute dell' Academia di Venezia*, p. 13.



CALQUE D'UN DESSIN DE POLLATUOLO (Cabinet des Estampes de Munich).

l'avenir prononcera. Mais, dès maintenant, je désire constater l'existence d'un fait indiscutable et dont il faudra tenir compte lorsque l'heure du jugement définitif aura sonné.



DESSIN ATTRIBUÉ À RAPHAËL.

(Académie des Beaux-Arts de Venise.)

J'ai publié récemment dans *l'Art*<sup>1</sup> un dessin d'Antonio del Pollajuolo reproduit ici une fois encore. Ce dessin fait partie des collections du Louvre, et, depuis longtemps, est donné à ce

1. Voir *l'Art*, 5<sup>e</sup> année, tome IV (XIX<sup>e</sup> de la collection), p. 163.

maître<sup>1</sup>. Il porte sur l'angle gauche l'inscription suivante tracée par une main contemporaine de l'œuvre : *Antonij Jacobi excellentissimj ac eximij florentinj pictoris sculporisque (sic) prestansissimj hoc opus est*. Et plus bas : ... *[C]unque hominum imaginem fecit ...[y]ide quam mirum in membra redegit*.

Quand j'ai rapproché ce dessin de la copie d'un autre dessin du même maître que j'avais rencontrée à Munich, la double attribution qui en était faite a été acceptée par les savants auxquels je l'ai soumise et dont j'avais provoqué les observations. On peut donc regarder désormais le dessin du Louvre comme étant l'expression sincère d'un travail de Pollajuolo. Or, deux des dessins de Venise sont exactement la répétition de deux des figures dessinées sur la feuille du Musée du Louvre, ainsi qu'il est facile d'en juger par les fac-similés photographiques ci-joints. Conclusion : les deux dessins de Venise, reproduits ci-dessus, sont des copies du dessin de Pollajuolo ou d'une œuvre qui aurait eu le même point de départ<sup>2</sup>. J'ajouterai que ces deux dessins me paraissent assez faibles pour ne pas devoir être attribués à Raphaël, même comme copies.

*Cuique suum*. Tout le monde, y compris Raphaël, gagnera à l'acte de justice que je réclame de l'opinion publique mieux informée.

1. Cf. F. Reiset, *Une visite à la National Gallery en 1876*, p. 31.

2. Bien que je ne puisse pas en administrer la preuve matérielle, j'en dirai autant du n° 36 du catalogue de la collection de Venise dressé dans le tome II, p. 410, de *Raphaël d'Urbino et son père Giovanni Santi*. Ce dessin, photographié et publié par F. Ongania sous le n° 93, est ainsi décrit par Passavant : « Un homme nu, debout, les bras croisés. Légère esquisse; revers de la feuille n° 35. » Il suffit de le voir pour comprendre que c'est également la copie d'un dessin original de Pollajuolo.

